

sirs... bien qu'il soit normal que les enfants les plus pauvres aient besoin le plus d'épanouissement.

32. « Dans ma province, le service de bien-être ne nourrit ni ne vêt nos enfants de façon suffisante. Aucun montant n'est prévu pour les loisirs, les livres, cadeaux de Noël, droits d'inscription ou matériel pour les sports ou le scoutisme, etc. Si l'enfant était abandonné par sa mère, et constitué pupille du tribunal, le service social paierait jusqu'à \$85 par mois à un foyer nourricier. D'après le barème établi, on alloue à un garçon de neuf ans \$21.40 par mois pour sa nourriture, \$9.30 pour ses vêtements et \$6 d'allocation familiale, soit un total de \$36.70. Du point de vue pécuniaire, il est clair que la mère qui abandonnerait son enfant avantagerait celui-ci. Il n'est pas inhabituel qu'elle le fasse, non pas par malice ni par manque d'amour ou d'affection, mais en raison des statistiques réalistes en vertu desquelles leurs enfants auront l'occasion non seulement d'avoir deux parents nourriciers, mais plus que doubleront leurs allocations de nourriture et de vêtement. Cela semble absolument incroyable.

33. « Les adolescents en septième année et plus doivent utiliser de grandes formules (environ 10" sur 14") en triple exemplaire pour acheter leurs livres et autres fournitures scolaires. Il n'est pas exceptionnel qu'on fasse état publiquement de leur statut social par le système de sonorisation, notamment de la façon suivante: « Tous les élèves assistés sociaux devront se rendre au bureau à 15h.30 pour obtenir leurs formules ». L'élève moyen ne voudra pas être humilié devant ses amis et professeurs, mais s'il le fait son humiliation ne s'arrête pas là. Il doit faire remplir et signer la formule par le professeur ou le directeur puis se rendre aux magasins à rayons faire remplir la commande et signer la formule par le gérant. Tout cela exige des écritures et du temps supplémentaires, et très souvent les professeurs excédés et les commis se défoulent en insultant le jeune élève. Voilà un autre manque de préoccupation incroyable et dispendieux, étant donné que l'adolescent, plutôt que d'être humilié, ostracisé et (ou) insulté par son professeur et ses condisciples, préférera souvent laisser l'école. Ayant quitté l'école secondaire avant la fin de ses études, il ne connaît aucun métier et n'a aucun avenir sur le marché du travail. Désœuvrés, ayant peu d'amis, demeurant dans un milieu familial médiocre, sans argent ni emploi, ces enfants se mettent souvent dans de mauvais draps. Ils reviennent alors à leur point de départ, assistés sociaux. (Remarque: Les faits exposés dans ce paragraphe ne sont pas des cas isolés. Voir le 6^e rapport annuel du Conseil économique, p. 118)

34. « C'est alors que le service social entre en jeu pour «réadapter» l'adolescent... Des cours de recyclage, coiffure pour dames et pour hommes, etc. sont donnés, des cours d'orientation, des vêtements et de l'argent de poche sont alloués... Mais rendu là, l'adolescent est habituellement trop amer, confus et désillusionné pour collaborer à l'exécution d'un programme ou en bénéficier. Voilà un gaspillage de l'argent des contribuables, alors que quelques années auparavant ce même argent aurait pu servir à prévenir cette situation. D'après l'expérience acquise, les services de bien-être auraient dû savoir qu'ils auraient dû commencer bien auparavant à prendre des mesures en vue d'aider toute la famille, avant que les dégâts psychologiques ne soient irrémédiables.

« Le vœu le plus important que je pourrais faire serait qu'on laisse l'enfant s'intéresser à son propre sort. Trop souvent, les «spécialistes» essaient de guider, contrôler et surveiller la famille de l'enfant qui relève du service social. A titre de mère de sept enfants dans ce cas, je sais que les assistés sociaux sont aussi intelligents, aussi sensibles et aussi «humains» que n'importe qui... Si nous recevions nos chèques de soutien directement de nos maris, la société ne jugerait pas que nous devons être surveillées, ce qui cause beaucoup de malentendus et de ressentiments au sein de la famille.»

35. Bien que les passages qui précèdent soient tirés d'une expérience personnelle et que les circonstances varient d'une province à l'autre, ils illustrent néanmoins les principales répercussions du système sur des enfants souvent étudiés par une société sans entrailles et qui risquent donc de devenir la génération des assistés sociaux de demain. A notre avis, la perpétuation de la pauvreté dans un pays aussi riche que le Canada, avec ses répercussions à long terme, est dispendieuse à longue échéance, et les Canadiens ont des obligations morales envers les générations futures.

36. Tout en reconnaissant que l'assistance sociale ne règle pas le problème, nous préconisons néanmoins que les prestations soient augmentées dans toutes les provinces de manière à comprendre les articles essentiels à un niveau de vie suffisant et en fonction du coût de la vie dans chaque province.

37. Les jeunes des milieux d'assistés sociaux souffrent souvent de troubles émotifs qui pourraient être guéris s'ils étaient traités, et ils pourraient ainsi devenir des citoyens bien équilibrés. Le montant quotidien versé aux institutions pour le soin d'enfants souffrant de troubles émotifs, provenant souvent de familles d'assistés sociaux, et qui varie d'une province à l'autre, peut atteindre \$35. Nous préconisons en conséquence une plus grande